

AFFAIRE N° 41. - Installation d'un téléphone semi-automatique
"ERICSSON" à l'Hôtel de Ville.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par sa lettre n° 1033 SG du 10 Août 1967, Monsieur MACE avait commandé à la SAMAT pour l'Hôtel de Ville une installation téléphonique "ERICSSON" dont le coût s'élevait à 2.558.190 Frs CFA.

Cette commande a été passée compte tenu de ce que l'actuelle installation téléphonique ne répond absolument plus aux besoins de tous nos services. Les standardistes sont, en effet, débordées et ne peuvent plus donner satisfaction à tel point que la bonne marche des services s'en ressent.

La dépense correspondante devait être prévue au budget primitif 1968. Toutefois la chose n'a pas été possible compte tenu de ce qu'il a fallu inscrire d'abord d'autres dépenses prioritaires.

Mesdames et Messieurs, je vous demande en conséquence de bien vouloir m'autoriser à inscrire la dépense au budget additionnel 1968, et à passer en recensement de gré à gré avec la Mairie en Avril.

LE MAIRE. - Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Pour copie conforme
M. Denis le 7 Mai 1968
Le Préfet
Le Directeur des Affaires Financières
Signé: C. Vergereau

Approuvé
Toutefois la dépense ne sera autorisée que lorsqu'elle sera inscrite au Budget
M. Denis le 7 Mai 1968
Le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: Ph. Kessler